

**Grande conférence sociale pour l'emploi**  
**7 et 8 juillet 2014**

---

**Intervention de Laurent Berger**  
**Secrétaire général de la CFDT**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les ministres

La situation sociale et économique mais aussi politique fortement dégradée de notre pays est **très préoccupante**.

Dans ce moment difficile où la France a le plus grand besoin de trouver **apaisement**, de reprendre **confiance et espoir** en l'avenir, les coups **portés au dialogue social**, d'où qu'ils viennent, **fragilisent dangereusement** la démocratie sociale. Ils affaiblissent, par là même, la force de la démocratie pour relever les défis de la société.

Le dernier épisode qui s'est joué entre le patronat et le gouvernement à quelques jours de ce rendez-vous des acteurs économiques et sociaux est **une sérieuse entorse** au dialogue social. Elle soulève pour la CFDT **un profond questionnement** sur l'avenir des relations sociales dans notre pays.

Aussi, Monsieur le président, nous attendons de vous, du gouvernement, et du patronat des signes clairs et tangibles **d'une volonté réelle** de donner des perspectives constructives et pérennes au dialogue social.

Il n'est pas dans la pratique de la CFDT de s'adonner au jeu des postures, des menaces ou ultimatums tonitruants pour défendre ses convictions et ses propositions.

Il n'est pas davantage dans sa conception du syndicalisme de se satisfaire de n'être que force de témoignage et de dénonciation des difficultés sociales.

### **L'intérêt général est aussi notre préoccupation**

Ainsi, la CFDT ne vient pas à reculons à cette nouvelle conférence sociale. Elle ne vient pas y chercher des miracles ni régler des comptes.

Elle y vient ouverte à la confrontation des analyses et des points de vue, déterminée à y être offensive sur ses propositions. Mais elle est inquiète.

Elle est prête à prendre à nouveau toute sa part de responsabilité dans les défis à relever pour être **utile à tous les salariés avec un objectif prioritaire : l'emploi.**

Mais avant cela, la CFDT tient aujourd'hui à manifester **son désaccord total** avec la décision du gouvernement d'un report partiel, sous la pression du patronat, de la mise en œuvre du compte pénibilité.

**Cette mesure de justice** portée par la CFDT et attendue depuis plus d'une décennie par un grand nombre de salariés soumis à des travaux pénibles, a été actée par le législateur dans le cadre de la loi sur les retraites de 2013.

**Cet engagement de la Nation** à l'égard des salariés dont les conditions de travail **portent atteinte à leur santé et à leur espérance de vie**, ne doit souffrir d'aucun reniement.

Aussi, la CFDT attend la publication sans délai du décret qui doit garantir définitivement la mise en œuvre effective de ce nouveau droit pour les salariés.

**Le bras de fer du patronat sur le compte pénibilité**, dénigré par certains comme vide de contenu et d'intérêt pour les salariés, confirme s'il en était besoin que **l'action collective est capable d'apporter des résultats pour les salariés.**

Le dénigrement est une tare française dont beaucoup de commentateurs ne se lassent pas pour **discréditer le dialogue social** sans même chercher à voir ce qu'il produit tant il leur est plus aisé d'entretenir la logique du déclin et de l'impuissance.

La CFDT ne laissera pas le dialogue social discrédité par ceux qui voudraient le voir aller plus loin, plus fort, plus vite mais qui au fond ne plaident que **l'immobilisme ou le passage en force.**

### **Tordons le cou aux idées fausses !**

Sous l'impulsion des conférences sociales, le dialogue social, ces dernières années, a permis de **nombreuses avancées**, cependant trop souvent passées sous silence. Quelques exemples ici pour rappel de cette dynamique :

- les **droits rechargeables** qui vont permettre de réduire de 30% au moins le nombre de chômeurs en fin de droits,
- la **refonte des PSE** qui ouvre aux représentants des salariés la possibilité de négocier des accords majoritaires pour préserver l'emploi au maximum et renforcer l'accompagnement des salariés perdant leur emploi. Toutes les organisations syndicales s'en sont saisies.
- **l'amélioration du chômage** partiel sans laquelle le chômage aurait progressé plus encore.

La liste de ces avancées grâce à la concertation et au dialogue social est bien trop longue pour les mentionner toutes.

Il faut notamment y ajouter **le compte personnel de formation et la complémentaire santé** dont l'effectivité est, là aussi, entre les mains du gouvernement dans l'attente de la sortie des décrets d'application.

Pour la CFDT, le dialogue **social n'est pas une fin mais une méthode de** recherche de solutions. Elle est la seule méthode pour construire des réponses en phase avec les réalités économiques et sociales. Mais celle-ci n'est efficace qu'à la condition que **chacun s'y investisse et s'y engage avec loyauté et responsabilité.**

En refusant d'une main la mise en œuvre d'engagements qu'il a acceptés de l'autre dans la négociation et la concertation, le patronat a créé **un doute sérieux sur sa conception du dialogue social.**

Le patronat doit dire **sans ambiguïté** quelle est sa conception du dialogue social.

Quelle est **sa vision de l'articulation entre l'économique et le social ?**

Pour la CFDT, il ne peut y avoir de performance économique durable, de compétitivité, sans performance sociale.

Leur conciliation ne peut exister et prospérer que si elle est **structurée par un dialogue social activement renforcé.**

**Cette performance globale** au cœur d'un nouveau mode de développement implique une révolution dans le comportement de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés.

Dans ce contexte très interrogatif, la CFDT alerte le gouvernement et avertit fermement le patronat.

L'ouverture d'une **négociation sur la modernisation du dialogue social** n'est acceptable pour la CFDT que si elle répond à **quatre exigences :**

- L'affirmation partagée du dialogue social en entreprise comme **facteur de performance économique et sociale**.
- **L'accès au dialogue social et à la représentation collective pour 100% des salariés**, quelles que soient l'activité et la taille de leur entreprise, notamment en recourant à des instances territoriales externes pour les TPE.
- **La reconnaissance effective** des parcours militants et des moyens de leur action.
- La mise en œuvre de la **rénovation des branches professionnelles** pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la dynamique contractuelle.

La CFDT souhaite ardemment le développement d'un dialogue social organisé, respecté et constructif à tous les niveaux pour qu'il puisse contribuer à résoudre les problèmes aigus du pays, en premier lieu celui de l'emploi.

**L'emploi est la préoccupation prioritaire de tous les français.**

C'est l'urgence de l'emploi des jeunes mais aussi de celui des seniors et de tous ceux qui s'enfoncent dans la précarité et le chômage de longue durée. Un pays comme la France ne peut laisser plus de 5 millions de personnes privées totalement ou partiellement d'emploi, et plus de 8 millions vivre sous le seuil de pauvreté.

Cette situation alarmante doit motiver la responsabilité et l'engagement de chacun. Elle doit mobiliser toutes les énergies, toutes les compétences, toutes les initiatives et des moyens à la hauteur des difficultés à surmonter.

Dans ce but, vous avez fait le choix, Monsieur le président, du **Pacte de Responsabilité**.

Consciente des enjeux, lucide sur les obstacles, la CFDT s'est engagée clairement dans le relevé de conclusions du 5 mars dernier **actant l'engagement patronal de contreparties** aux nouvelles aides accordées aux entreprises.

Pour la CFDT, le pacte n'est **pas l'alpha et l'oméga** de la politique économique et sociale. Mais dans une période où la cohésion sociale et la solidarité se délitent sous le poids du chômage, **tous les leviers d'action doivent être mis en œuvre**.

Le pacte de responsabilité est l'un de ces éléments du rebond de la compétitivité de notre économie indispensable à l'emploi.

**Pour impulser ce rebond**, les engagements pris doivent être tenus. **Quatre mois** se sont écoulés depuis le relevé de conclusions, les négociations de branche restent timides et en deçà des enjeux.

La CFDT attend du gouvernement et du patronat qu'ils remplissent leurs engagements :

- Une forte **exigence de résultats par la négociation**, sur l'emploi des jeunes, des seniors, sur l'apprentissage, sur la formation, sur les classifications, sur l'investissement productif...
- La confirmation du **calendrier de la trajectoire des aides en fonction des résultats**.
- La mise en place effective de **l'observatoire des contreparties** auquel doit être confiée une mission de suivi et d'évaluation de toutes les aides accordées (Cice et Fillon compris) et des engagements des entreprises avec la fixation d'un calendrier d'évaluation.

La dynamique du pacte est certes lourde à enclencher et prend du temps à s'installer.

Certaines branches professionnelles y font encore obstacle, d'autres, notamment celles où les très petites entreprises y sont majoritaires, nécessitent un accompagnement renforcé.

### **Mais il ne faut plus tarder.**

La confiance se restaure aussi dans la capacité à aller plus vite entre la parole et les actes, entre l'annonce et la mise en œuvre des engagements.

Le patronat doit accélérer la mise en œuvre pour que nous puissions vérifier ensemble que les résultats sont au rendez-vous.

Investir, embaucher, c'est le rôle des entreprises. Si les résultats ne sont pas là, tirons en les conséquences, modifions la trajectoire des aides. Car la France n'a pas les moyens de dilapider les deniers publics. Toute aide nouvelle ou ancienne doit faire la démonstration de son utilité.

En articulation avec la mise en œuvre du pacte de responsabilité, la CFDT souhaite que cette conférence sociale débouche sur **une intensification forte de la mobilisation pour l'emploi** par :

- **Des mesures pour l'emploi des jeunes :**

- Un grand plan de mobilisation pour l'**apprentissage**
- L'extension de la **garantie jeunes** avec un objectif de **100 000 jeunes** concernés fin 2015
- Le développement des **emplois d'avenir** dans le secteur marchand
- L'ouverture d'une **négociation interprofessionnelle**

- **Des mesures pour l'emploi des seniors :**

- La relance des contrats de génération
- L'adaptation des contrats de professionnalisation

- **Des mesures favorisant l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi :**
  - L'augmentation des emplois aidés vers le secteur marchand et le renforcement de l'accompagnement
  - L'ouverture d'une négociation interprofessionnelle sur l'insertion en lien avec les propositions du collectif Alerte

Dans ce contexte de croissance atone, **l'accélération d'une politique d'investissement** est cruciale mais notre pays ne peut progresser seul. Pour la CFDT, celle-ci doit notamment s'appuyer sur:

- La mise en œuvre du **plan d'investissement européen** tel que le propose la CES prenant appui sur une convergence fiscale et sociale européenne.
- La construction d'une **politique industrielle européenne**
- La concrétisation d'un nouveau mode de développement à travers des mesures effectives et des améliorations à apporter au projet de loi sur **la transition écologique et énergétique.**

Pour porter cette ambition **d'une intervention publique stratégique et efficace**, l'Etat comme les collectivités territoriales doivent réussir à mobiliser toutes les forces et en particulier les agents.

Aujourd'hui **la situation dans les fonctions publiques** est source d'inquiétude. Le gel du point d'indice, les réductions d'effectifs suscitent un mal-être grandissant et une colère légitime.

**La réforme territoriale** annoncée s'engage sans véritable préoccupation de l'impact sur les personnels.

**Il y a urgence à associer par le dialogue social les personnels à tout processus de changement et à sécuriser leur parcours professionnels.**



\*\*\*

Vouloir agir avec discernement et efficacité, **c'est aussi s'imposer de voir plus loin.**

La France connaît ses faiblesses, se complaît dans ses défauts. Elle doit résolument valoriser et prendre appui sur **ses atouts.**

Le rapport de France Stratégie « **Quelle France dans dix ans ?** » nous y invite.

Il trace des pistes novatrices, parfois provocatrices et dérangeantes. **Il nous faut les explorer.**

Cessons de mettre la tête dans le sable !

Les Français, et les salariés plus encore, attendent qu'un nouveau chemin dessine un avenir de progrès pour tous.

La CFDT est prête à y contribuer.

\*\*\*

Voici, Monsieur le Président, **les grandes priorités et les exigences** que la CFDT a souhaité porter à votre attention.

La conférence sociale abordera d'autres sujets essentiels pour la CFDT, les salariés et l'ensemble de la société, notamment les questions **d'éducation, de santé au travail, et de rémunération.**

L'ampleur des défis à relever, la gravité de la situation, la fragilisation de notre cohésion sociale et démocratique engagent tous les acteurs à faire **preuve de responsabilité, de cohérence et de loyauté.**

**La confiance** ne peut se construire dans le conservatisme et la défense des corporatismes.

Cette conférence sociale doit donner **le signal** fort d'un agenda social et de mesures concrètes centrés sur l'emploi et la protection des plus démunis.

**L'ambition et la lucidité doivent nous guider.**

C'est dans cet esprit d'exigence constructive que la CFDT contribuera activement aux travaux de cette nouvelle conférence sociale.

**C'est dans cet esprit qu'elle jugera ses résultats.**

\*            \*  
\*  
\*  
\*